

**Convention de partenariat entre  
la Commune d'Aubervilliers et le Festival Fiestalonia International**

**Entre les soussignés**

**La commune d'Aubervilliers**

2 rue de la commune de Paris, 93308 Aubervilliers cedex

Identifiée au SIREN sous le n° 219 300 019 000 11

Représentée par Monsieur Jacques SALVATOR, maire d'Aubervilliers en vertu d'une

D'une part,

Et

**Le festival Fiestalonia Milenio**

Av. Vila de Blanes 161-169, 17310 Lloret de Mar, Espana

Représenté par Monsieur David DZHAPARIDZE, président du Festival Fiestalonia

D'autre part,

**Il a été convenu et expose ce qui suit :**

**Préambule :**

Fiestalonia Milenio est un comité des festivals espagnol, un des plus importants organisateurs de concours et festivals pour les groupes amateurs en Europe, mettant en valeur l'art et la créativité des jeunes des différents pays de l'ex-Union Soviétique, de l'Europe et de l'Asie.

L'objectif est la stimulation de la créativité, la construction des liens entre les jeunes de différents pays, le soutien aux pratiques amateurs des jeunes et des enfants, les échanges d'expériences et valeurs culturelles des participants venus de différents horizons, le développement des liens internationaux et interrégionaux dans le domaine de la culture,

l'augmentation du niveau de culture générale et intellectuelle des enfants et des jeunes des différents pays, ainsi que la présentation au public occidental des cultures d'ailleurs originales.

Ce festival est non seulement une fenêtre ouverte pour les enfants et les jeunes de ces pays, mais aussi un vrai évènement culturel dans notre ville ou dans nos quartiers, tout en promouvant la culture et l'amitié entre les peuples.

Au-delà des valeurs esthétiques que présente ce festival, l'art peut et doit être un lieu de dialogue et de réflexion autour du mieux vivre ensemble, notre volonté est d'accueillir ce festival à Aubervilliers et de lui offrir un espace de métissage culturel

### Article 1- Objet :

La présente convention a pour objet de fixer un cadre pour l'accueil du Festival Fiestalonia International sur la Commune d'Aubervilliers. Le but de cet accueil et de mutualiser les efforts entre les signataires afin de promouvoir à travers l'art folklorique de danse et de musique : la paix, l'amitié, la fraternité et la solidarité entre les peuples du monde. Ainsi que le soutien et le développement de l'art amateur des jeunes.

### Article 2 - Durée :

La présente convention est conclue pour deux ans, à compter de sa signature par les deux parties. L'accueil du festival se fera deux fois par an ; en juin et en décembre. Au-delà de la date de fin de cette présente convention, une prolongation pourra être émise et devra faire l'objet d'un avenant à la présente convention.

Fait à Aubervilliers le .....en deux exemplaires.

Pour la commune

Jacques SALVATOR  
Maire



Pour le festival

David DZHAPARIDZE  
Président

